

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Rapport Moral

Cette année 2023 a été marquée par de nombreux événements auxquels notre association a eu la joie d'assister, d'avoir été invitée ou avoir organisée des temps de rencontres, toujours en lien avec la protection de l'enfance.

L'année 2023 fut une année avec une légère baisse du nombre de jeunes majeurs qui ont fait appel à notre association. Cette année 2023, restera aussi une année très compliquée pour notre association au niveau financier. Nous devons diversifier notre modèle financier afin d'assurer la viabilité de notre association.

Pour ce rapport moral, j'ai choisi de vous retransmettre une partie de mon discours à l'assemblée nationale lors de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance du 14 mai 2024, qui a pris fin avec la dissolution de l'Assemblée Nationale. Lorsque j'ai écrit ce discours, je n'imaginais pas la période trouble que nous vivons actuellement dans notre pays.

« Je ne suis pas née française et pourtant j'ai une histoire avec la France dès mon enfance. Mon parcours migratoire n'a pas été un choix ni une obligation, mais un rêve, le rêve d'un grand-père qui est ancien tirailleur. J'ai été choisi parmi mes sœurs car je portais le prénom de mon arrière-grand-mère et par l'amour que mon grand-père avait pour la France. J'ai été accueillie en protection de l'enfance après m'être retrouvée à la rue à 16 ans pour avoir refusé un mariage forcé.

J'ai passé 8 mois, 8 mois à la rue avant de pouvoir bénéficier d'une protection. L'évaluation de ma minorité a été un trauma que j'ai réussi à dépasser aujourd'hui, mais cela m'a demandé un long travail.

Si un parent traitait son enfant comme l'Etat traite les enfants de la protection de l'enfance, il leur serait retiré.

J'ai mal à ma protection de l'enfance et j'ai mal à ma France !

Cela fait plus de 20 ans que je travaille en protection de l'enfance. Chaque jour, je suis engagé, comme beaucoup de travailleurs sociaux, au nom des enfants de la République, au nom de la protection de l'enfance, afin de rendre les invisibles visibles.

Chaque jour, je rencontre des jeunes sortis des dispositifs de protection de l'enfance pour une seule raison, ils ont 18 ans. Pour certains, c'est le jour de leur anniversaire, le jour de leurs 18 ans. La rue à 18 ans. Dans quelle famille voit-on ça ?

Pourtant, des lois existent.

La France a signé la Convention Internationale des Droits de l'Enfant il y a plus de 30 ans et cela n'est toujours pas appliqué ni respecté sur l'ensemble du territoire, pas plus que les lois de 2002, de 2007, 2016, de 2022.

Chaque jour, ces lois votées par les députés, ne sont pas appliquées ni respectées.

Qui vient rappeler la loi et ses applications en protection de l'enfance ? Qui est garant des droits des enfants placés ? La protection de l'enfance impose des droits et des devoirs aux autorités concernées, au même titre que l'exercice de l'autorité parentale pour des parents.

Au niveau de la justice, on dit je t'écoute, je te crois, je te protège. Mais comment peut-on appeler à la libération de la parole des enfants tout en sachant qu'une protection ne peut être assurée ?

La santé, chaque enfant doit avoir une prise en charge au niveau de sa santé, quel qu'elle soit. Qu'elle soit physique et, ou psychique, et quelques soient ses origines. Comment s'en sortir lorsque les lieux de soins sont saturés ?

Au niveau de la scolarité, de l'emploi : chaque enfant doit avoir pouvoir bénéficier d'une scolarité correspondant à ses choix, à ses envies, à ses compétences, quel que soit la durée du parcours. Nous le savons tous, plus de 70% des jeunes sortants de la protection de l'enfance sont sans diplôme. Dans ces conditions, comment trouver un emploi et devenir citoyen lorsqu'on n'a pas reçu les bagages indispensables ?

De nombreux anciens placés, dont moi-même, lorsqu'on raconte nos parcours, ce qui permet de s'en sortir, c'est la rencontre. Aujourd'hui, les professionnels sont tous à bout de souffle et dans ces conditions, comment faire que cette rencontre puisse exister ?

En fin de compte, la protection de l'enfance est devenue une loterie. Et en ce moment, il n'y a pas beaucoup de billets gagnants. »

Notre association a pu continuer en 2023, à acquérir, conseiller, écouter accompagner les jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance du Val d'Oise grâce à nos bénévoles, aux jeunes, à nos partenaires et entreprises. Je vous en remercie infiniment, sans vous rien ne serait possible.

Nous devons continuer à nous battre individuellement et collectivement pour entendre la parole des premiers concernés, la parole des professionnels de la protection de l'enfance. Cette prise en compte de la parole peut permettre d'insuffler du possible dans ce qu'ils pensent impossible.

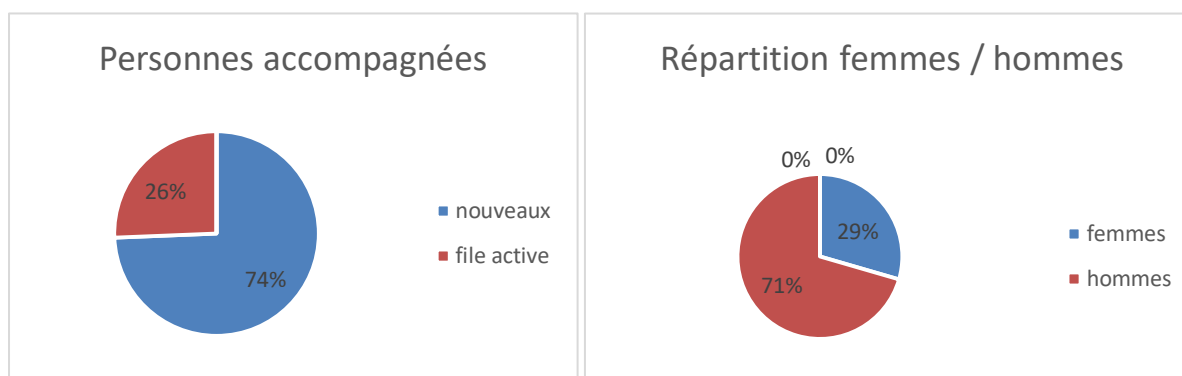
Diodio
METRO
Présidente

Caractéristiques des jeunes accompagnés.

156 jeunes ont été accompagnés en 2023, ce qui représente **116** nouveaux jeunes et **40** jeunes en file active, **3** en 2020, **8** jeunes en 2021 et **29** jeunes en 2022. Soit **46** jeunes femmes et **110** jeunes hommes, d'une moyenne d'âge de 20 ans. La durée moyenne d'un Accueil Provisoire Jeune Majeur (APJM) est de **12 mois**. La durée moyenne d'une Prise en Charge ASE est de **57 mois**.

ANALYSE :

Par rapport à l'année 2022 nous observons que le nombre de jeunes accompagnés est sensiblement en baisse (156 contre 177 jeunes en 2022). Le nombre de jeunes femmes est en augmentation par rapport à l'année précédente.



Situation des jeunes lors du premier rendez-vous

- 35%** des jeunes sont sans domicile fixe lors du premier rendez-vous.
- 22%** sont hébergés par de la famille ou des amis lors du premier rendez-vous.
- 18%** sont hébergés dans des hôtels sociaux lors de la première rencontre.
- 25%** ont une solution d'hébergement stable lors du premier rendez-vous.

ANALYSE :

Le pourcentage des jeunes sans domicile fixe est en hausse : 16% en 2022 contre 35% en 2023.

En 2023, le logement est la première demande des jeunes venus à Repairs !95. Nous

notons que le nombre d'attribution de solutions d'hébergement et de logements temporaires a augmenté pendant que l'offre de logements plus pérennes diminuait par rapport aux années précédentes.

En effet, certains freins à l'insertion socioprofessionnelle, comme les documents de droits communs viennent impacter l'accès au logement.

En sortie de parcours en protection de l'enfance, il ressort que l'isolement social est un frein significatif à l'insertion sociale et professionnelle.

53% des jeunes accueillies n'ont pas de soutien social/familial. L'ADEPAPE du Val d'Oise Repairs!95 est alors leur seul lieu ressource. Lieu de libre adhésion, lieu de liens avec ses pairs.

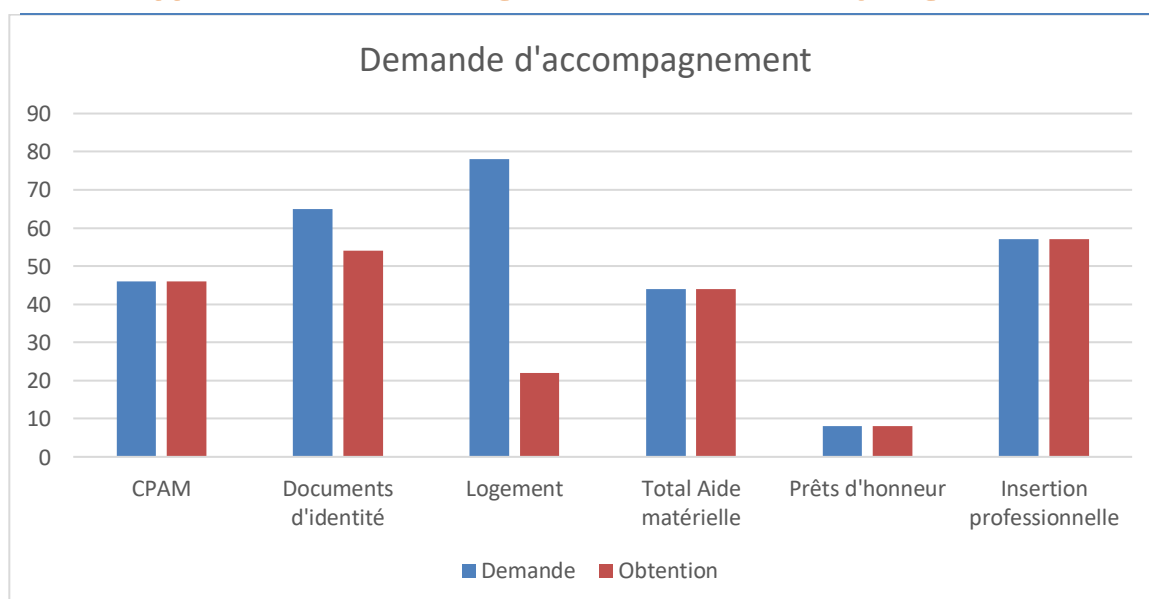
Les actions collectives, « Les pieds dans le plat » et « Les pieds sous la table » aident également à rompre l'isolement, favorisent les interactions sociales et permettent de tisser des liens de confiance.

ANALYSE :

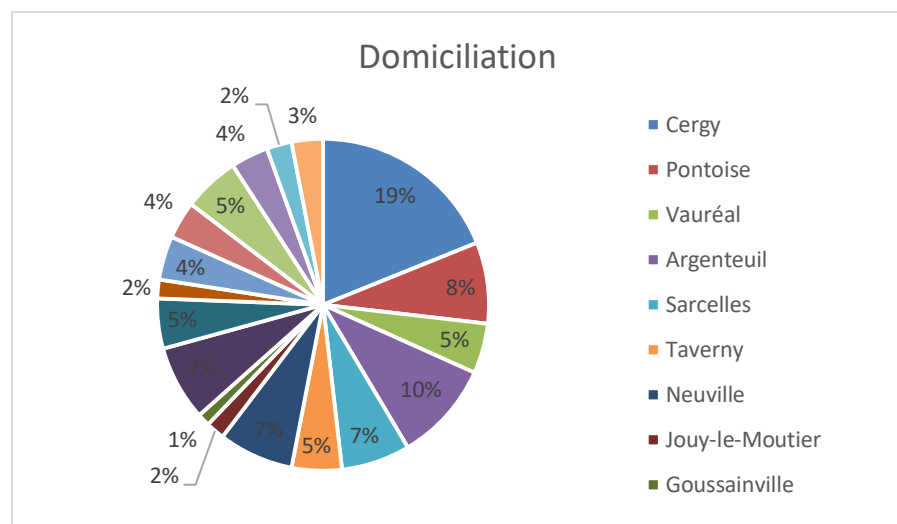
En plus des besoins matériels et financiers, de nombreux jeunes ressentent et disent le besoin important d'interactions sociales et d'échanges verbaux entre pairs, avec les bénévoles et les professionnels. Cette année a été aussi marquée par les demandes liées aux soins. Nous avons des difficultés à trouver dans un temps raisonnable pour un accompagnement vers un travail thérapeutique. Le mercredi, les jeunes peuvent venir sans rendez-vous. Certains viennent chaque mercredi sans avoir besoin d'aider à la fin de leurs journées ou avant d'aller travailler.

En 2023, la vulnérabilité psychologique est significative à leur arrivée à Repairs!95. Cela a pu participer par la suite à la dégradation plus importante de certaines situations. De plus en plus de jeunes sont en capacités de demander une aide psychologique.

Les différentes catégories d'accompagnement



VERS ET DANS LE LOGEMENT ET/OU L'HEBERGEMENT



En 2023, le logement est devenu la première raison de demande de rendez-vous. Nous pu créer des partenariats solides. Nous faisons le lien entre les jeunes et les services tels que les FJT, les CROUS, le SIAO, les services de demande de logements sociaux et de domiciliation. Nous accompagnons également les jeunes dans leur demande de prestations liées au droit au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (APL, ALS, ...)

Nous faisons le constat que la précarité du logement est très présente pour les jeunes adultes sortant de l'ASE. Ainsi, certains ne peuvent accéder à des emplois durables car sans hébergement et sont dans l'obligation de multiplier les CDD, les missions d'intérim ou les vacances afin de pouvoir survivre. Ainsi, ces contrats précaires ne leur permettent pas d'accéder à un logement stable. La situation semble parfois inextricable.

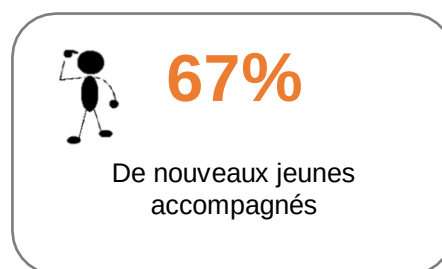
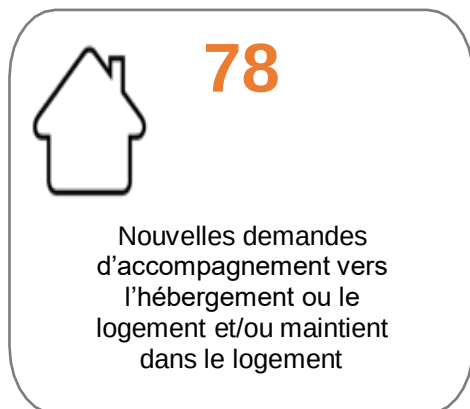
A la vue de ces demandes importantes nous avons répondu à l'appel à projet CEJ JR, volet logement dans un consortium avec la Mission Locale de Cergy, Argenteuil, Vallée de Montmorency et avec « Vivre ensemble ». L'association a 10 places. Nous avons également un partenariat depuis 2022, avec deux bailleurs privés, sur Saint Ouen l'Aumône, d'une capacité totale de 18 places.

Le partenariat au niveau du logement a été diversifié afin de leur permettre d'accéder à des lieux de logement plus vaste sur le département et dans le 93 également.

ANALYSE :

Au total l'ADEPAPE95 a permis à 56 jeunes d'accéder à un logement sur l'année 2023.

Les demandes liées à l'hébergement et au logement sont de plus en plus importantes depuis le début de la création de l'association.



VERS L'ACCES A LA SANTE

L'accès à la santé est également un accompagnement important. Certains jeunes, ne connaissant pas leurs droits, ne se soignent pas. Nous avons développé un partenariat solide sur ce sujet qui est devenu assez marqué cette année.

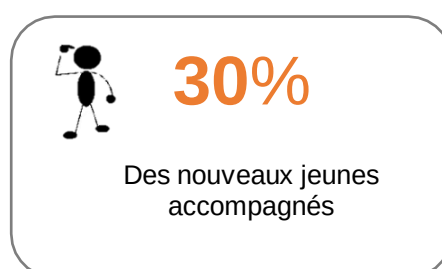
Les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement en ethnopsychiatrie. De plus une psychologue peut leur proposer un rendez-vous rapidement. L'association IM'PACTE et la Fondation Rêve pour Demain ont pu venir en soutien dans les situations complexe au niveau du soin.

Durant l'année 2023, **46** jeunes ont ouvert leurs droits à la sécurité sociale. **31** d'entre eux bénéficient d'une couverture Complémentaire Santé Solidaire (CSS), **18** ont ouvert leur compte AMELI avec leurs identifiants personnels, **14** jeunes sont aujourd'hui couverts via l'Aide Médicale d'Etat (AME). **3** ont des suivis psychiatriques et ethno psychiatrique.

ANALYSE :

Il est à noter une augmentation des accompagnements liés au soin par rapport à l'année 2022. Pour plusieurs jeunes, le soin n'est pas encore une priorité, dès lors, un travail de sensibilisation, d'explications et d'accompagnement si nécessaire est mis en place.

Certains jeunes ont pu exprimer leur mal être depuis deux ans et ainsi accepter un suivi. L'accompagnement vers la santé est un point qui prend du temps, le temps d'exprimer le besoin mais aussi le temps de mettre en action la rencontre avec le thérapeute adapté.



VERS L'EMPLOI ET/OU LA FORMATION

Sur la totalité des jeunes que nous avons accompagnés sur l'année 2023, **43** étaient en situation d'emploi, en formation ou dans un dispositif d'insertion (Teame, Dispositif CEJ, CEJ JR à la Mission Locale, etc.).

L'accompagnement vers l'emploi et/ou la formation des personnes suivies s'effectue sous différentes formes : création ou mise à jour de leur curriculum vitae, de leur lettre de motivation, accompagnement dans la recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche ou orientation vers des services partenaires spécialisés (Mission Locale, Pôle emploi, AFPA, etc.).

L'entraide entre les jeunes ainsi que les réseaux professionnels et personnels de nos bénévoles ont permis à certains d'être plus actifs et d'obtenir des réponses positives dans leur recherche d'emploi.

Ainsi **49** jeunes nous ont sollicités pour un accompagnement vers l'emploi ou la formation, **32** jeunes ont trouvé un emploi ou une formation. **7** jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage, **7** jeunes un CDI, **3** jeunes ont intégré des dispositifs d'insertion (CEJ, Epide, Parcours Boost du Moulin de Pont-Rû etc.).

ANALYSE :

Sur l'année 2023, il y a eu une augmentation des demandes. **57** demandes contre **45** en 2022. **16** jeunes ont obtenu un contrat d'apprentissage en 2020 contre **3** en 2021 soit cinq fois plus, **6** jeunes ont obtenu un CDI en 2020 contre **2** en 2021 soit trois fois moins. Cela peut s'expliquer par le contexte sanitaire de l'époque.



57

Demandes d'Accompagnements
vers l'emploi ou la formation



41%

Des personnes accompagnées

VERS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Les compétences des membres de Repairs!95 permettent d'agir sur les démarches administratives pour la création d'espace France Connect, pour les démarches pour des documents d'identité : carte nationale d'identité et/ou passeport, cartes consulaires, titres de séjour, demandes de nationalité par déclaration ou de naturalisation.

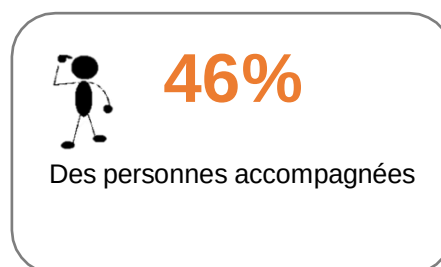
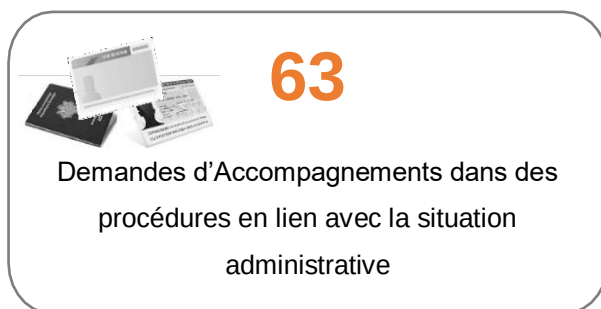
18 jeunes pour des demandes de bourse ou des démarches auprès de la Caf, relatif à l'étalement d'une dette.

26 jeunes ont obtenu la régularisation de leurs situations administratives liées à un problème de renouvellement de titre de séjour. **21** jeunes ont fait leurs déclarations de revenus et obtenu leur avis d'imposition. **14** jeunes ont obtenu une autorisation de travail. **11** ont ouvert leurs droits à la Caisse d'Allocation Familiale (hors APL).

ANALYSE :

Nous constatons une augmentation importante des accompagnements dans les démarches administratives, **30** en 2022 contre **73** en 2023. Certains accompagnés se sont retrouvés dans des situations administratives très difficiles (titres de séjour expirés, impossibilité d'avoir des rendez-vous numériques).

L'absence de documents d'identité, de titre de séjour, de fautes d'orthographe sur les documents administratifs, d'erreurs, la fracture numérique, entravent l'accès à de nombreux dispositifs d'aide ou d'insertion, l'accès au logement, l'accès à l'emploi. Il est donc vital que les personnes issues de la protection de l'enfance, aient une situation administrative à jour lors de leur sortie du dispositif de protection de l'enfance afin d'accéder rapidement aux droits communs et sachent faire valoir leurs droits.



VERS LES AIDES FINANCIERES.

Certaines situations nécessitent le déclenchement d'une ou plusieurs aides financières tant pour répondre aux besoins primaires que pour obtenir des documents donnant accès aux droits.

Nous avons accompagné **19** jeunes dans la constitution de dossiers pour des dispositifs d'aides financières (Chèque Service à la Mission Locale, Chèque Mobilité, Tremplin, prêt d'honneur etc.) et pour faire valoir leurs droits. Tous les jeunes ont obtenu les aides nécessaires à leur situation.

Nous avons attribué des « coups de pouces » financiers ponctuellement (aides alimentaires, achat de produits d'hygiène, paiement de titres de transport, etc.). Ces aides interviennent parfois dans l'attente d'attributions d'aides de droits communs. Elles permettent à certains jeunes de répondre à une situation d'urgence pour éviter l'aggravation de la situation.

Nous avons été amenés à soutenir les jeunes sur le plan financier sous plusieurs aspects dont : le prêt d'honneur pour les cautions ainsi que pour les paiements de loyers permettant le maintien dans le logement. Également sur le plan alimentaire et les produits de première nécessité, en particulier en période de confinement durant lesquelles les associations dédiées à ces aides étaient totalement saturées. En 2021, nous avons contracté 6 prêts d'honneur. 5 nous ont été remboursés.

Les associations partenaires (Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du Cœur, etc.) ont pris le relais dès que cela a pu être possible au vu du nombre important des demandes.

18 membres ont bénéficié d'une aide alimentaire, hygiène, vêtements, matériels de premières nécessités.

ANALYSE :

8 prêts d'honneur en 2023 contre 2 en 2022. Nous avons dû refuser certaines demandes car l'association est de plus en plus de difficultés au niveau des moyens financiers. Les moyens financiers limités de l'association et de l'augmentation des aides matérielles et/ou alimentaires. **14** jeunes ont bénéficié d'aides alimentaires et de première nécessité en 2023 contre 2 en 2022.

19 jeunes ont pu obtenir une aide matériel : ordinateurs, téléphone et puce téléphonique, bureaux, chaises. L'association a eu des dons par ADP l'aéroport de Paris, Bouygues télécom à travers l'association IM'PACTES

Lutte contre la fracture numérique :

Nous continuons avec l'aide nos partenaires : entreprises, association à fournir des ordinateurs et téléphones afin de réduire la fracture numérique. Cela passe également par l'apprentissage de l'utilisation d'un ordinateur. Un grand merci à l'association IM'PACTES pour son soutiens sur ce point. 4 jeunes ont pu obtenir une puce téléphonique.

Nous avons pu fournir 3 ordinateurs et deux téléphones à des pupilles.

Nos actions collectives

« LES PIEDS DANS LE PLAT »

Chaque premier et dernier mercredi, nous accueillons les jeunes et bénévoles autour d'un repas dans les locaux de l'association au 2, rue du lendemain 95800 Cergy-Le-Haut. En 2023, nous avons réalisé 20 soirées. Nous avons de plus en plus de jeunes et partenaires dans nos soirées. Cette augmentation est due au fait que les locaux de l'association sont proches de la gare pour cette partie des jeunes de l'agglomération de Cergy Pontoise.

Depuis cette année 2023, nous avons débuté un projet de travail d'écriture avec « Trace ta voix ». Lors de ces repas animés par des bénévoles engagés, nous parlons entraide, bons plans et « débrouille ». Durant ce temps, il s'agit de partager son savoir expérientiel, et de mettre des « mots » à l'écrit sur ses émotions, son parcours. Un grand merci à Marine De Royer pour sa bienveillance, son écoute et sa patience.

Les jeunes participent, élargissent leurs horizons, font des rencontres, contribuent à la vie de l'association.

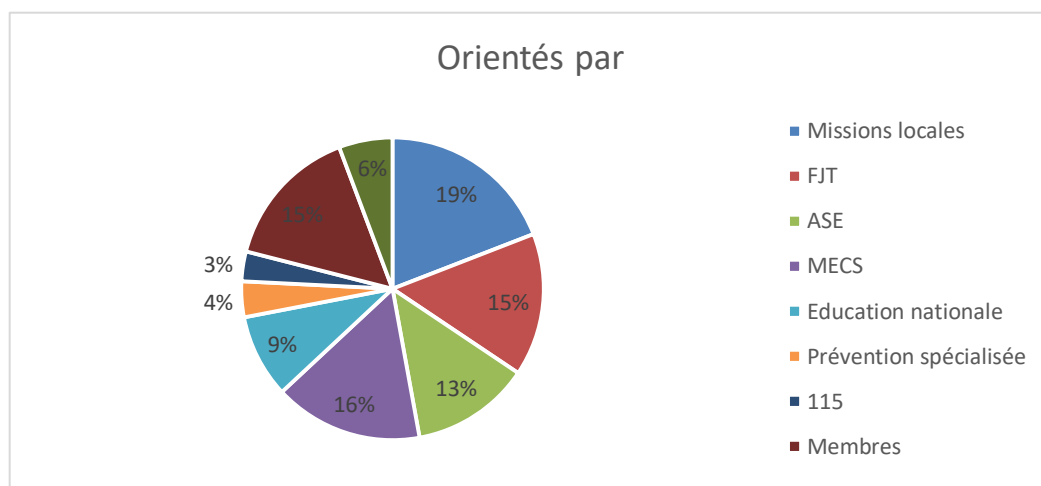
Ces instants permettent aussi à de nouveaux jeunes de découvrir l'association et de créer un premier contact avec l'équipe et leurs pairs. En 2023, nous avons réuni 239 personnes sur cette action.

« LES PIEDS SOUS LA TABLE »

En 2023, nous avons moins réalisés cette action que prévu. Trois structures nous ont accueillis. Contrairement aux années précédentes, la charge de travail de l'association n'a pu nous permettre de proposer des temps de rencontres.

Cette action a pour objectif de proposer des points d'appui et des figures inspirantes à travers le partage d'expériences des membres, de présenter l'association aux « futurs sortants » et de les rassurer sur les angoisses potentielles liées à la sortie de l'ASE.

Nos partenaires



L'ADEPAPE du Val d'Oise souligne l'importance du rôle des partenaires qui nous soutiennent et qui nous permet de co-construire et co-accompagner les jeunes.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le SIAO, plusieurs structures d'accueil de la protection de l'enfance (MECS, Service PJJ, SAU, SAEMO, PF...), et les Missions locales. Nous sommes en lien avec des entreprises du territoire afin de mettre en corrélation les besoins de nos jeunes et les leurs.

D'autres partenariats ont été renforcés en cette année 2023, en particulier avec les missions locales du département.

Nous avons également pu compter sur des dons matériels d'entreprises, d'associations et de particuliers pour aider les jeunes à se meubler, se vêtir, s'équiper lors de leur installation dans leurs logements.

Aujourd'hui, les dons et les cotisations de nos membres nous permettent de poursuivre l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes.

L'ADEPAPE du Val d'Oise a l'honneur et le privilège de siéger sur différentes commissions, en représentant les personnes accueillies en protection de l'enfance.

Au Niveau départemental :

- A l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE)
- Au conseil de famille
- La commission d'agrément des familles adoptantes
- La commission des appels à projets
- La CESSEC

Au niveau National :

- COJ : Le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse
- CNLE : Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale

Nos autres réussites en 2023 :

- **Les Assises de la Protection de l'Enfance**
- **COJ** : Rapport « Laissez-nous réaliser nos rêves ! »
- **RFAS** : Revue Française des Affaires Sociales : Protection de l'Enfance et pauvreté
- **Exposition photographique** : 3 membres de l'association ont participé au projet de la photographe Anaïs Oudart, projet « Héroïne 17 » qui a reçu le prix CARITAS Photo Sociale
- **Ministère de la transformation et de la fonction publique** :
Cahier d'initiatives inspirantes : «Accompagnement des jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)» Notre association est la seule ADEPAPE de France qui a été citée comme ayant une pratique inspirante dans l'accompagnement des jeunes majeurs. Nous sommes très fiers de cette reconnaissance.
- **Formation et Accueil des stagiaires** :
L'association fait des interventions auprès de l'EPSS de Cergy et à l'Ecole de la protection de l'enfance. A l'EPSS interventions auprès des étudiants de première année : Educateur Spécialisé, Assistante de service Sociale, Educateur de jeunes enfants. A l'école de la protection de l'enfance : Interventions sur « Les parcours en protection de l'enfance. »
- Nous avons accueilli et accompagné quatre stagiaires durant cette année 2023. Deux Educatrices Spécialisées et deux personnes en reconversion professionnelle dans le cadre du dispositif « Immersion facilitée ».
- **L'accès à la culture** : Un partenariat avec le musée du Louvre a débuté en 2022. Permettre aux jeunes d'accéder à la culture par des temps de visites au sein du musée du Louvre, ainsi ouvrir un temps d'échange, de réflexion et de partage. Nous avons commencé un partenariat avec « Culture du Cœur ». Fin 2023, un partenariat a également débuté avec le Théâtre « Point commun ». Nous pensons que la culture est un moyen de permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres, au monde. Nous pensons que l'expression artistique peut permettre de sublimer certains « traumatismes ».
- **Logement** : Le **CEJ JR** volet logement nous permet d'avoir 10 places sur des logements en colocations. Nous avons également 3 appartements avec des chambres en colocation chez des bailleurs privés.
- **Chaque pas compte** : 3 de nos membres participent avec l'association « Les oubliés de la République. » L'idée est qu'une personne concernée par un sujet, pour

nous la protection de l'enfance parraine un politique. Ils se rencontrent et marchent ensemble afin d'informer ou de former le politique sur le sujet.

Nos perspectives

Moyens humains et financier pour l'association :

Moyens Financiers : en 2022, les bénévoles ont dû faire un prêt de trésorerie à hauteur de 15000 euros afin de pouvoir faire face aux dépenses. Cela a été remboursé en 2023. Il est vital que nous trouvions des finances afin de pérenniser notre activité.

Moyens Humains: L'association doit développer son vivier de bénévoles disponibles en journée. Il est impératif de pouvoir avoir des salariés à la vue de la charge de travail que demande l'accompagnement des jeunes majeurs. En effet en 2023 les temps de bénévolats ont été de 10523 heures équivalent à sept temps pleins.

BILAN FINANCIER

ASSOCIATION ADEPAPE 95 REPAIRS!95
2 Rue du lendemain, 95800 Cergy Le Haut

Bilan comptable simplifié de 2023

exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

certifie l'exactitude du bilan - signature

Devise en Euros €

ACTIF					PASSIF		
	brut 2022	amortissements & provisions 2022	Net 2022	Net 2021		Net 2022	Net 2021
Actif Immobilisé [1]					Passif Constitutif [1]		
Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	Fonds propre	-3 902,89	5 352,97
Immobilisations corporelles	556,83	556,83	0,00	0,00	Ecart de réévaluation	0,00	0,00
terrains	0,00		0,00	0,00	Réserves	0,00	0,00
constructions et installations techniques	0,00		0,00	0,00	Report à nouveau	0,00	0,00
immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00	Résultat de l'exercice	8 774,09	-9 255,86
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	Subventions d'investissement	0,00	0,00
participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	Provisions réglementées	0,00	0,00
dépôts, cautionnements, avances et prêts	3 690,00		3 690,00	3 690,00			
autres titres immobilisés	0,00		0,00	0,00	Sous-Total [1]	4 871,20	-3 902,89
Sous-Total [1]	4 246,83	556,83	3 690,00	3 690,00	Comptes de liaison [2]		
Comptes de liaison [2]					Compte de liaison fonctionnement	0,00	0,00
Compte de liaison fonctionnement	0,00		0,00	0,00	Compte de liaison investissement	0,00	0,00
Compte de liaison investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	
Sous-total [2]	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous-total [2]	0,00	0,00
Actif Circulant [3]					Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00				Fonds dédiés	0,00	0,00
Créances	3 895,72		3 895,72	3 895,72	Sous-Total [3]	0,00	0,00
redevables, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	0,00	0,00
valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an	0,00	0,00
disponibilités	8 562,05		8 562,05	22 815,72	Avances et acomptes	0,00	0,00
charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	Dettes fournisseurs	0,00	0,00
autres: caisse	0,00		0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 847,57	3 758,26
					Dettes sur immobilisations	0,00	0,00
					Autres dettes	6 429,00	30 546,07
					Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Sous-total [3]	12 457,77	0,00	12 457,77	26 711,44	Sous-Total [4]	11 276,57	34 304,33
Comptes de régularisation [4]					Ecart de conversion passif	0,00	0,00
Charges à répartir	0,00		0,00	0,00		0,00	
Primes remboursements des emprunts	0,00		0,00	0,00	Sous-Total [5]	0,00	0,00
Ecart de conversion actif	0,00		0,00	0,00			
Sous-total [4]	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL GENERAL [6] =		
TOTAL GENERAL [5] =					[1]+[2]+[3]+[4]+[5]	16 147,77	30 401,44
[1]+[2]+[3]+[4]	16 704,60	556,83	16 147,77	30 401,44			



Nom de l'association : ADEPAPE 95 REPAIRS!95

Adresse : 2 Rue du lendemain, 95800 Cergy Le Haut date de début d'exercice :

01/01/2023

date de fin d'exercice : 31/12/2023

La devise est en euros €

Compte de résultat détaillé 2023					
Charges	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Produits	Réalisé 2023	Réalisé 2022
60 - Achats	16 464,51	7 572,52	70 - Vente de produits et prestations	423,40	1 655,20
Etudes et prestations	408,00	1 518,45	Prestation de services	423,40	1 655,20
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 712,75	2 141,22	Ventes de marchandise		
Fournitures d'entretien et petit équipement	511,06	301,82	Recettes buvette		
Fournitures administratives	1 776,33	1 606,48			
Autres matériels et fournitures d'activités	10 056,37	2 004,55			
61 - Services Extérieurs	4 311,59	10 358,94	74 - Subventions d'exploitations	40 000,00	34 500,00
Locations	3 938,80	9 943,98	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	10 000,00	4 500,00
Charges locatives			DREETS IDF CEJ JR LOGEMENT	10 000,00	
Entretien et réparation			Ministère CNLE		4 500,00
Assurances	372,79	349,04			
Documentation		65,92	Région(s)	0,00	0,00
Formation					
Divers			Département(s)	30 000,00	30 000,00
62 - Autres services extérieurs	7 313,11	2 834,39	Conseil Départemental du Val d'Oise	30 000,00	30 000,00
Personnel intermittents					
Honoraires, Frais actes et contentieux	100,00		Intercommunalité : EPCI	0,00	0,00
Publicité, annonces, insertions	51,44				
Déplacements, missions, réceptions	4 735,56	734,84	Communes :	0,00	0,00
Frais postaux et télécommunications	1 859,51	1 584,75			
Services bancaires	266,60	514,80			
Divers : Pourboire et Cadeaux)	300,00				
63 - Impôts et taxes	0,00	0,00			
Impôts et taxes sur rémunération			Organismes sociaux (détailler) :	0,00	0,00
Autres impôts et taxes (taxe foncière, habitation, CNV etc)				0,00	0,00
64 - Charges de personnel	3 909,04	24 592,56	Fonds européens	0,00	0,00
Rémunérations du personnel Brut	2 641,24	20 960,72			
Charges sociales	1 267,80	3 631,84			
Autres charges de personnel (Médecine, OPCO)			Autres établissements publics :	0,00	0,00
			Aides privées :	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	75 - Autres produits de gestion courante	550,00	1 870,00
Adhésions et Cotisations	200,00		Adhésions et Cotisations	150,00	1 870,00
Dons			Dons	400,00	
66 - Charges Financières (Agios)	1,06	125,74	76 - Produits financiers	0,00	0,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	77 - Produits exceptionnels	0,00	9,89
Ecart de lettrages			Régularisations comptes		9,89
Charges sur excercice antérieur			Produits sur excercice antérieur		
68 - Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 806,80	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
Dotation Matériel		307,80	Reprise sur Retraite et Congé Payé		
Provision Risque et Charge, Retraite et Congé		1 499,00	Reprise sur Provision		
Total des charges	32 199,31	47 290,95	Total des produits	40 973,40	38 035,09

Contributions volontaires					
86 - Contributions volontaires en nature	92 060,00	69 152,00	87 - Contributions volontaires en nature	92 060,00	69 152,00
Bénévolat	92 060,00	69 152,00	Bénévolat	92 060,00	69 152,00
Mise à disposition gratuite de bien et prestations	0,00	0,00	Dons en nature	0,00	0,00
Secours en nature	0,00	0,00	Prestations	0,00	0,00
Total général	124 259,31	116 442,95	Total général	133 033,40	107 187,09

Résultat comptable 8 774,09 -9255,86

BILAN FINANCIER			BILAN FINANCIER		
Soldes compte(s) courant(s) - début de l'exercice comptable	22 815,72	14 242,71	Soldes compte(s) courant(s) - fin de l'exercice comptable	22 815,72	22 815,72
Soldes compte(s) placement – début de l'exercice comptable			Soldes compte(s) placement – fin de l'exercice comptable		
Soldes Caisse – début de l'exercice comptable			Solde Caisse - fin de l'exercice comptable		
Etat des créances (indiquer le montant qu'on vous doit à l'cloture)	3 895,72	3 895,72	Etat des dettes (indiquer le montant que vous devez à la cloture)	11 276,57	35 304,33

Rapport Financier 2023

I . DEPENSE – CHARGES : 32 199,31 €

COMPTE 60 : ACHATS DE FOURNITURES NON STOCKEES : 16 464,51 €

L'association est hébergée à titre gratuit par la commune de Cergy (convention d'utilisation signée)

3 712,75 euros a été dépensé pour le poste énergie et autres fluides

10 056,37 euros : le matériel d'aménagement et les fournitures pour toutes les activités du service.

COMPTE 61 : SERVICES EXTÉRIEURS : 4 311,59 €

Pour exercer son activité l'association doit obligatoirement prendre une assurance multirisque. La location du copieur scanner est indispensable au bon fonctionnement du service 3 038,80 euros

COMPTE 62 : AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS : 7 313,11 €

L'association demande aux acteurs de se rendre sur différents lieux ou d'accueillir les membres régulièrement. Les frais de ces différentes missions sont de : 4 735,56 €

Les frais postaux et téléphonie : 1 859,56 €

Les frais bancaires (ouverture de compte, CB, Chéquier) à : 266,60€

COMPTE 64 : CHARGES DE PERSONNEL : 3 909,04€

Fin du contrat PEC en 2023

COMPTE 65 : CHARGES DE GESTION ACTIVITES SOCIALES : 200 €

Adhésion aux associations pour l'aide au suivi de la partie comptabilité.

II .RECETTE/ 40 973,40 €

COMPTE 74 : SUBVENTION D EXPLOITATION : €

- 30 000 € de demande de subvention au conseil général du 95

- 10 000 € = DREETS IDF CEJ JR Logement

COMPTE 75 : PRODUITS DE GESTION COURANTE : €

Les membres de l'AG ainsi que les partenaires cotisent à l'association pour la somme de 50 € annuel.

La cotisation pour les membres sortant de l'aide sociale à l'enfance est gratuite.

L'année 2023 est positive, et le compte de résultat retrouve un excédent : 8 774,09 euros. Cet excédent permet de compenser les années en déficit suite aux subventions reversées tardivement. La disponibilité en trésorerie est de ce fait plus faible cette année. Cependant l'association retrouve un équilibre financier.

Merci aux bénévoles pour leurs actions et le temps donné à Repairs 95. La contribution des volontaires est estimée : **92 060 euros.**

Avec le Soutien de



PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale



